

29 juillet 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

RUBIS
(Euronext Paris)

Par courrier du 28 juillet 2008, la société anonyme Halisol (1) (46, rue Boissière, 75116 Paris) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 25 juillet 2008, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société RUBIS et détenir individuellement, 1 622 actions RUBIS représentant autant de droits de vote, soit 0,01% du capital et des droits de vote de cette société (2).

Ce franchissement de seuils résulte du versement par Halisol SA, intervenu le 25 juillet 2008, des dividendes sous forme d'actions RUBIS au profit de sa société mère, Halisol Group BV.

Par ailleurs, la société Halisol Group BV, qui n'a franchi aucun seuil, a précisé détenir, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Halisol SA, 620 017 actions RUBIS représentant autant de droits de vote, soit 6,22% du capital et des droits de vote de cette société (2), répartis de la manière suivante :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Halisol SA	1 622	0,01
Halisol Group BV	618 395	6,21
Total Halisol Group BV	620 017	6,22

(1) Détenue à 99% par la société de droit hollandais Halisol Group BV.

(2) Sur la base d'un capital composé de 9 960 425 actions représentant autant de droits de vote.